

Les établissements publics bretons améliorent leurs résultats

Les résultats 2015, en cours de consolidation définitive, des 85 établissements de santé publics bretons (46 établissements publics de santé (EPS) et 39 établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC)) indiquent un redressement significatif avec un résultat cumulé des comptes de résultat principaux s'élevant, globalement, à 7,2 millions d'euros contre un déficit de 22,6 millions d'euros en 2014.

Un redressement significatif des établissements de référence

Cette situation favorable est due, notamment, au redressement notable des résultats de certains établissements de référence tels que le centre hospitalier universitaire de Brest et le centre hospitalier de Bretagne Sud de Lorient, mais également, et ce pour une part significative, à d'importantes cessions d'actifs que certains établissements ont réalisées en 2015.

Toutefois, en neutralisant les cessions d'actifs et les aides en exploitation de la région, le résultat cumulé progresse de 15 millions d'euros soit 35 % d'amélioration.

Les fruits d'une gestion rigoureuse

Le nombre d'établissements déficitaires recule légèrement (44 en 2015 contre 49 en 2014). L'amélioration des résultats se traduit également dans l'amélioration de la marge brute des établissements : sur le périmètre des budgets principaux des établissements, cette marge progresse de 7,8 %. Ces données résultent notamment d'une très bonne maîtrise des charges par les établissements de santé. A titre d'exemple, l'évolution des dépenses liées à la masse salariale des établissements a progressé de 1,07 % contre 2,69 % en 2014, conformément aux objectifs du plan d'efficience et de performance du système de santé, et malgré un effet prix à la hausse.

L'ARS Bretagne accompagne les établissements bretons

L'ARS Bretagne s'est fortement mobilisée pour accompagner les établissements dans leurs efforts. Ainsi, la politique volontariste de l'Agence pour financer des postes d'assistants partagés, à hauteur de 2,7 millions d'euros, permet aux établissements périphériques de réduire leur recours à l'intérim médical.

Cette évolution positive s'inscrit dans un contexte de poursuite de la diminution des aides d'exploitation de fin de campagne en 2015, qui sont cependant restées importantes (12 millions d'euros) et d'accroissement des aides à l'investissement de la part de l'ARS Bretagne (8,2 millions d'euros d'aides nouvelles en 2015).

Contacts Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr